



COMPTE-RENDU

CONSEIL DE QUARTIER

CHÂTEAU ROUGE – GOUTTE D'OR

Mardi 28 Février 2017

« Mieux partager l'espace public : l'affaire de tou-te-s ? »

Focus sur les marches exploratoires

Introduction Corinne Picaut, membre de l'équipe d'animation du conseil de quartier au titre du collectif Maxime Lisbonne

Un rappel sur ce qu'est un conseil de quartier est effectué. Le conseil de quartier rassemble tous les habitants et les personnes travaillant dans le quartier qui le souhaitent. Très simplement, toute personne participant à une réunion du conseil de quartier est un conseiller de quartier. Un conseil de quartier est un espace de dialogues, de débats, de projets, intéressants le quartier, l'arrondissement ou la Ville. Un conseil de quartier dispose d'un budget de fonctionnement (3306€ par an) pour participer à l'animation du quartier et un budget d'investissement (8264€ par an) pour financer des aménagements durables pour le quartier. L'équipe d'animation, qui est en charge d'animer le conseil de quartier est constituée de membres bénévoles, habitant dans le quartier. Ils ne sont pas élus mais tirés au sort sur la base du volontariat. Toute personne peut se porter volontaire pour faire partie de l'équipe d'animation en candidatant lors des tirages au sort. Lors de ce conseil de quartier, 2 femmes et 4 hommes rejoindront l'équipe d'animation.

Le service de la démocratie locale à la Mairie du 18^e est en charge du suivi des activités des conseils de quartier du 18^e en mettant en lien les conseils de quartier avec les services de la Ville et les élus (mail : cq18@paris.fr / téléphone : 01 53 41 17 56).

Déroulé :

1 / Les marches exploratoires, présentation de l'outil et de la démarche de la Ville de Paris

Dominique Poggi, sociologue, Association « A places égales »

Victor Delescluse, chargé de développement local à la Goutte d'Or, Ville de Paris

Christine Guillemaut, Chargée de projet Service égalité intégration inclusion, Ville de Paris

Djamila Hamimi, médiatrice sociale, association Paris Macadam

2/ Projection de la vidéo des marcheuses réalisée par la Sierra Prod

3/ Points sur les actions proposées et état d'avancement

4/ Présentation d'un projet de végétalisation rue Pierre Budin, Sandrine Staub et Catherine Wolff habitantes

5/ Point d'information sur l'arrivée d'une antenne relais au 46 Bd Barbès par des habitantes de l'immeuble

6/ Tirage au sort de nouveaux membres d'équipe d'animation

1/ Les marches exploratoires

Dominique Poggi, Association « A places Egales » qui a accompagné la démarche des marches exploratoires de la Goutte d'Or.

Ce type de marche est inspiré du Québec ou encore d'Amérique Latine. L'outil « marche exploratoire » revient sur la question du droit à la ville, droit de participer activement au projets d'urbanisme et aussi droit à circuler dans sa vie quotidienne (travail, activité associative, loisirs) .

Les marches exploratoires pour :

- 1- Que les femmes donnent leurs points de vue
- 2- Qu'elles puissent circuler librement et se réapproprier l'espace public sans réfléchir à des stratégies d'évitement
- 3- Faire monter les femmes en compétences pour qu'elles s'impliquent dans les lieux de citoyenneté (réunions publiques, de travail avec des services techniques et des élus, débats, réalisation de projets...)

Les marches exploratoires permettent de réaliser un diagnostic mais surtout d'être force de propositions. La méthode est souple, rigoureuse qui s'adapte au terrain.

Les professionnels de terrain / élus sont informés de la démarche

Le collectif se crée autour d'une association de terrain porteuse du projet. Ce collectif est élargi à l'ensemble des femmes qui le souhaitent. Elles sont informées de la démarche puis formées à la méthode :

- Echanges sur les endroits problématiques : co-construction d'un parcours
- Marche diagnostic
- Formalisation de propositions
- Présentation des propositions aux décideurs

Christine Guillemaut, Chargée de projet Service égalité intégration inclusion, Ville de Paris

La Ville de Paris soutient activement ces marches et est très intéressée par le travail réalisé.

La Mairie du 18^e a suivi cette marche et la soutient – une restitution a eu lieu en novembre dernier, en présence du maire du 18e, Eric Lejoindre.

La démarche se poursuit dans d'autres arrondissements de Paris et se multiplie ce qui permet aux femmes de s'exprimer car l'espace public est agencé, fréquenté par les hommes majoritairement. Les hommes « sont » dans l'espace public, les femmes « passent » dans l'espace public. Les femmes apportent donc une expertise différente des hommes.

Victor Delescluse, chargé de développement local à la Goutte d'Or, Ville de Paris

Les marches exploratoires sont inscrites dans le projet de territoire lequel vise à réduire les inégalités et améliorer le cadre de vie dans le quartier

Elles ont été mises en place avec le concours de la Ville de Paris, l'association « A places égales » pour la méthode, et l'association Paris Macadam pour les actions de terrain que l'association mène au quotidien.

Les objectifs associés à ces marches sont de :

- Promouvoir la mixité Femmes/Hommes;
- Réguler les espaces publics et mieux partager les équipements par toutes et tous ;
- Améliorer le cadre de vie du quartier.

La présentation de ce soir revient sur le travail mené par toutes les marcheuses et les partenaires depuis près d'un an.

Djamila Hamimi, médiatrice sociale, association Paris Macadam

L'objectif était de travailler avec les femmes, pour répondre à leurs préoccupations : pourquoi elles n'auraient pas leur place dans l'espace public ? Pourquoi la femme n'a pas sa place dans un restaurant, un café ?

Fardous Saïdi Ben Kacem, adhérente de l'association Paris Macadam

Remercie l'ensemble des acteurs présents qui soutiennent le collectif. Les marches exploratoires ont été un véritable outil d'expression sur ce qui ne va pas dans le quartier et sur la proposition d'actions pour le changer.

2/ Projection du film de la Sierra Prod

Le film sera disponible prochainement sur le site internet de la Mairie du 18^e et paris.fr

3/ Points sur les actions proposées et état d'avancement

45 personnes ont participé à la démarche.

Leur point commun ? Le souhait de réinvestir les rues et vivre bien dans le quartier. Elles espèrent de vraies transformations avec une envie de sécurité et de pouvoir dire « je suis fière d'habiter à Barbès »

Les marches ont permis de réfléchir autrement et de proposer des solutions.

La réduction de l'éclairage nocturne peut sembler positive pour certains car éclairage est considéré comme une nuisance visuelle, mais c'est en forte contradiction avec le manque de sécurité ressenti par les femmes.

En tout, 46 propositions ont été formulées par le collectif dit des « marcheuses ».

Elles interpellent la Ville de Paris, le commissariat du 18^e, le bailleur social Paris Habitat mais aussi le collectif lui-même sur ce qu'il peut porter mais aussi le conseil de quartier, etc.

Le programme d'action de partage de l'espace public a été présenté formellement en novembre 2016 au maire du 18^e. Les premières rencontres avec les acteurs ont lieu, la mise en place se fait progressivement.

La liste des actions est à consulter dans un document annexe.

Interaction avec la salle :

Du chemin a été parcouru, le collectif est félicité pour le travail accompli et la proposition d'un programme d'actions riche et intéressant.

Le problème des jardinières rue de la Goutte d'Or est de nouveau relevé puisqu'elles favorisent la stagnation d'hommes dans la rue, de déjections, d'urine et de malpropreté.

Il est noté que les inégalités femmes/hommes commencent tôt dès la cours d'école : les garçons jouent sur le terrain / les filles sur les bords.

L'aménagement de la promenade urbaine Barbès / Stalingrad est une possibilité de chantier pour le collectif de marcheuses et le conseil de quartier.

Cette année 2017, l'équipe de développement local de la Goutte d'Or va initier des marches exploratoires d'enfants dans l'espace public (des équipements sportifs, places, placettes) avec la question du partage filles/garçons.

Paris Macadam insiste sur l'importance de continuer l'action et d'être vigilant sur l'avancée des propositions. Un point doit être fait à 4 mois après la présentation aux élus. Il est demandé à ce que la réunion soit calée dans les meilleurs délais.

Des échéances pour la réalisation des actions doivent être indiquées précisément dans le programme d'actions. Cet échéancier pourrait être présenté lors d'une réunion « point d'étape » à 4 mois. Cette idée est reprise par l'ensemble des participants à la réunion du conseil de quartier.

4/ Présentation d'un projet de végétalisation rue Pierre Budin,

Sandrine Staub et Catherine Wolff habitantes

L'objectif du projet est de lutter contre les incivilités et rapprocher les habitants – la rue comporte de 2 écoles et 1 crèche.

Une demande d'un permis de végétaliser a été effectué – il a été accepté pour 2 jardinières pour commencer. Le collectif est en attente de retours sur la possibilité de mettre plus de jardinières excepté devant les écoles qui sont soumises au plan vigipirate.

Le collectif souhaite travailler avec Extramuros, avec les enfants pour les plantations, réalisation d'aménagements, etc. Le projet est déjà suivi par des habitants de la rue, voisins et l'association de Graine de jardins.

Une fête inaugurale aux beaux jours est prévue pour la plantation d'un figuier, arbre emblématique.

Le collectif demande une aide financière au conseil de quartier de 2000 €. Le conseil de quartier se prononce « pour » à la majorité.

5/ Point d'information sur l'arrivée d'une antenne relais au 46 Bd Barbès par des habitantes de l'immeuble

Une antenne relais va être installée par l'opérateur Free au 46 Bd de Barbès. Une réunion d'information a eu lieu en Mairie mais il n'y avait qu'une dizaine de personnes.

L'antenne va impacter l'ensemble des riverains à proximité, pas seulement les habitants de l'immeuble. Le collectif demande une limitation des émissions d'ondes pour des raisons sanitaires. Ils proposent une pétition et demandent à ce que les riverains s'informent et se mobilisent. Ils ont effectués des mesures d'ondes, aujourd'hui des appartements sont au-dessus des niveaux préconisés par la charte de Paris. Outil de cartographie des émissions d'onde : cartoradio.fr

6/ Tirage au sort de nouveaux membres d'équipe d'animation

Le tirage au sort a permis de faire rentrer 2 femmes et 4 hommes au sein de l'équipe d'animation :

Baluel Sophie et Saada Hanan

Hamidou Saïd, Tchalabi Hakim, Nicolas Charles et Philippe Sylvestre